

# **FCP MON PEA**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
ERASMUS GESTION

14, rue Marignan  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020

## FCP MON PEA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
ERASMUS GESTION

14, rue Marignan  
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

---

Aux porteurs de parts du FCP FCP MON PEA,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FCP MON PEA constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

## Bilan actif

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>113,808,681.11</b>	<b>131,947,515.89</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>102,492,986.09</b>	<b>118,987,677.19</b>
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	102,492,986.09	118,987,677.19
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négo-ciables	-	-
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>11,315,695.02</b>	<b>12,959,838.70</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	11,315,695.02	12,959,838.70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>202,695.44</b>	<b>1,265,216.82</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	202,695.44	1,265,216.82
<b>Comptes financiers</b>	<b>1,056,604.67</b>	<b>213,692.54</b>
Liquidités	1,056,604.67	213,692.54
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>115,067,981.22</b>	<b>133,426,425.25</b>

## Bilan passif

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	<b>123,009,236.65</b>	<b>137,289,498.52</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	<b>-7,652,179.33</b>	<b>-5,903,843.40</b>
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	<b>-902,433.72</b>	<b>351,635.30</b>
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>114,454,623.60</b>	<b>131,737,290.42</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>613,357.62</b>	<b>1,689,034.34</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	613,357.62	1,689,034.34
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>100.49</b>
Concours bancaires courants	-	<b>100.49</b>
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>115,067,981.22</b>	<b>133,426,425.25</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

**Hors-bilan**

	<b>Exercice 30/06/2020</b>	<b>Exercice 28/06/2019</b>
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1,446,622.21	2,823,777.50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6.10	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>1,446,628.31</b>	<b>2,823,777.50</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-17,932.99	-15,779.26
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-17,932.99</b>	<b>-15,779.26</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>1,428,695.32</b>	<b>2,807,998.24</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-2,355,698.50</b>	<b>-2,433,545.07</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-927,003.18</b>	<b>374,453.17</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>24,569.46</b>	<b>-22,817.87</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-902,433.72</b>	<b>351,635.30</b>



## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

### Frais de gestion financière

- 2,00% TTC maximum pour la part R
- 1,00% TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

### Commission de surperformance

**Part R & I** : Commission variable égale à 20% TTC maximum de la performance supérieure au CAC 40 dividendes réinvestis.

La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM, nette de frais de gestion et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance, et la valeur d'un actif de référence réalisant une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence ira de la création du fonds jusqu'au 30 juin 2011. Ensuite la période de référence sera l'exercice du fonds.

En aucun cas la période de référence de chacune des parts du fonds ne peut être inférieure à un an, quelle que soit la part concernée.

La date d'arrêt des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de juin. Le prélèvement est effectué annuellement.

La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du Code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

## Affectation des résultats réalisés

Part R : Capitalisation

Part I : Capitalisation

## Affectation des plus-values nettes réalisées

Part R : Capitalisation

Part I : Capitalisation

## Changements affectant le fonds

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
Actif net en début d'exercice	131,737,290.42	133,130,358.58
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	13,225,979.89	28,972,992.38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-20,276,916.87	-28,629,862.58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	14,106,274.19	9,655,427.35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18,852,583.94	-13,307,571.15
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-2,870,958.06	-2,439,613.10
Différences de change	-248.88	0.17
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1,687,209.97	3,981,105.60
Différence d'estimation exercice N	10,676,277.51	12,363,487.48
Différence d'estimation exercice N-1	-12,363,487.48	-8,382,381.88
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-927,003.18	374,453.17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>114,454,623.60</b>	<b>131,737,290.42</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 30/06/2020
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	11,315,695.02
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

## Complément d'information 2

	Exercice 30/06/2020	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe Classe R (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	57,867.98639	
Nombre de titres rachetés	72,724.11852	
<b>Catégorie de classe Classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	1,232.61300	
Nombre de titres rachetés	3,456.00000	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-	
<b>Frais de gestion</b>	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe Classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	68,680.16	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe Classe R (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,287,018.34	2.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/06/2020
<b>Ventilation par nature des créances</b>	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	4,595.44
Coupons à recevoir	198,100.00
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>202,695.44</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	268,074.23
Autres créditeurs divers	345,283.39
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>613,357.62</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/06/2020
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-



## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1,056,604.67
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,056,604.67	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	17,118.74
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
<b>Hors-bilan</b>	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe Classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-912,473.12	247,554.86
<b>Total</b>	<b>-912,473.12</b>	<b>247,554.86</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-912,473.12	247,554.86
<b>Total</b>	<b>-912,473.12</b>	<b>247,554.86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7,340,843.12	-5,498,460.10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-7,340,843.12</b>	<b>-5,498,460.10</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-7,340,843.12	-5,498,460.10
<b>Total</b>	<b>-7,340,843.12</b>	<b>-5,498,460.10</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe Classe I (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	10,039.40	104,080.44
<b>Total</b>	<b>10,039.40</b>	<b>104,080.44</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	10,039.40	104,080.44
<b>Total</b>	<b>10,039.40</b>	<b>104,080.44</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 30/06/2020	Exercice 28/06/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-311,336.21	-405,383.30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-311,336.21</b>	<b>-405,383.30</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-311,336.21	-405,383.30
<b>Total</b>	<b>-311,336.21</b>	<b>-405,383.30</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Classe R (Devise: EUR)

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	153.74	191.60	204.81	202.67	185.99
<b>Actif net (en k EUR)</b>	83,590.34	111,837.82	123,519.21	122,643.65	109,791.73
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	543,680.36809	583,693.93316	603,073.21362	605,135.01314	590,278.88101

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
<b>Date de mise en paiement</b>					
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	-4.68	11.24	19.71	-9.08	-12.43
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>					
Parts C	0.62	1.18	-1.18	0.40	-1.54

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."



# FCP MON PEA

## Catégorie de classe Classe I (Devise: EUR)

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	1,352.81	1,699.28	1,829.27	1,828.26	1,695.27
<b>Actif net (en k EUR)</b>	1,538.02	2,901.38	9,611.15	9,093.64	4,662.90
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	1,136.90600	1,707.41600	5,254.07000	4,973.90900	2,750.52200

	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020
<b>Date de mise en paiement</b>					
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	-41.54	99.47	175.56	-81.50	-113.19
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>					
Parts C	20.67	22.71	1.70	20.92	3.64

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 30 Juin 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>102,492,986.09</b>	<b>89.55</b>
<b>Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>102,492,986.09</b>	<b>89.55</b>
AIR LIQUIDE SA	22,500.00	128.40	EUR	2,889,000.00	2.52
AMUNDI SA	60,000.00	69.70	EUR	4,182,000.00	3.65
ARCELORMITTAL	400,000.00	9.37	EUR	3,748,000.00	3.27
ARKEMA	25,000.00	85.14	EUR	2,128,500.00	1.86
ATOS SE	53,000.00	75.90	EUR	4,022,700.00	3.51
CAPGEMINI SE	53,000.00	101.95	EUR	5,403,350.00	4.72
DASSAULT SYSTEMES SA	15,000.00	153.60	EUR	2,304,000.00	2.01
EDENRED	45,972.00	38.93	EUR	1,789,689.96	1.56
HERMES INTERNATIONAL	3,000.00	743.80	EUR	2,231,400.00	1.95
INGENICO GROUP	50,000.00	142.00	EUR	7,100,000.00	6.21
LEGRAND SA	35,000.00	67.62	EUR	2,366,700.00	2.07
LOREAL	15,000.00	285.70	EUR	4,285,500.00	3.74
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	20,000.00	390.50	EUR	7,810,000.00	6.83
NEOEN SA	42,000.00	36.00	EUR	1,512,000.00	1.32
PERNOD RICARD SA	18,000.00	140.05	EUR	2,520,900.00	2.20
PEUGEOT SA	400,000.00	14.48	EUR	5,792,000.00	5.06
SANOFI	25,000.00	90.65	EUR	2,266,250.00	1.98
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	15,000.00	225.00	EUR	3,375,000.00	2.95
SCHNEIDER ELECTRIC SE	100,000.00	98.88	EUR	9,888,000.00	8.65
SOLUTIONS 30 SE	250,000.00	12.76	EUR	3,190,000.00	2.79
STMICROELECTRONICS NV	220,000.00	24.20	EUR	5,324,000.00	4.65
TELEPERFORMANCE	15,000.00	225.90	EUR	3,388,500.00	2.96
TOTAL SA	100,000.00	33.98	EUR	3,397,500.00	2.97
TOTAL SA SCRIP RTS 10/07/2020	100,000.00	-	EUR	-	-
VEOLIA ENVIRONNEMENT	110,000.00	20.02	EUR	2,202,200.00	1.92
VINCI SA	100,000.00	82.00	EUR	8,200,000.00	7.17
VINCI SA RTS 09/07/2020	100,000.00	-	EUR	-	-
VOLTALIA SA- REGR	73,304.00	16.04	EUR	1,175,796.16	1.03
<b>Titres d'OPC</b>				<b>11,315,695.02</b>	<b>9.89</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne</b>				<b>11,315,695.02</b>	<b>9.89</b>
ERASMUS MID CAP EURO I	564.00	13,150.48	EUR	7,416,870.72	6.48
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	1,890.00	2,062.87	EUR	3,898,824.30	3.41
<b>Créances</b>				<b>202,695.44</b>	<b>0.18</b>
<b>Dettes</b>				<b>-613,357.62</b>	<b>-0.54</b>

## FCP MON PEA

<b>Autres comptes financiers</b>	<b>1,056,604.67</b>	<b>0.92</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>114,454,623.60</b>	<b>100.00</b>